

Prédication sur saint Joseph ; prière à Saint-Étienne-du-mont, mercredi 18 mars 2026

Pascal nous réunit ici à l'heure où l'Église chante les 1^{ères} vêpres de saint Joseph. « Saint Joseph, si intérieur dans une loi tout extérieure » (S 751), écrit-il. Cela peut s'entendre des deux traits que les évangiles nous rapportent de l'obéissance de l'époux de la Vierge Marie. Matthieu, au chapitre Ier, le répute être *juste* : est-ce selon la Loi, ou au-delà de la Loi, se sont demandé les Pères ?

Or, le dessein de Joseph de *renvoyer Marie en secret*, n'a pas de sens selon une Loi qui prescrit au contraire une répudiation publique par un acte officiel.

Voluit occulte dimittere eam. Il voulut la renvoyer en secret. Le caractère de secret colore cependant l'usage de *dimittere* d'une nuance plus douce et même tout autre : celle qu'il revêt dans le *Nunc dimittis* que le vieillard Syméon élève vers Dieu après que ses vœux avaient été comblés par la vue du Messie : *Maintenant tu peux laisser ton serviteur s'en aller.* Joseph laisse ainsi à Marie sa liberté, selon l'interprétation qu'Origène livre de ce verset, et dont sans doute Pascal prit connaissance dans le commentaire de Jansénius aux évangiles, puisqu'il en était familier. Joseph aurait l'instinct, tout intérieur, que peut-être la destinée de Marie serait avec le Seigneur même plutôt qu'avec lui.

Mais cet instinct peut entrer en partage en Joseph avec un doute humiliant et crucifiant touchant l'intégrité de Marie. Saint Augustin relève ce doute, et Jansénius marque nettement sa préférence pour la lecture que ce Père propose du verset.

« il faut [...] s'offrir par les humiliations aux inspirations, qui seules peuvent faire le vrai et salutaire effet : *Ne evacuetur crux Christi* » (S 655).

Or ces inspirations devaient se déclarer bientôt pour Joseph, visité par l'ange en son âme à l'occasion de ce doute cruel l'assaillant du dehors.

« La seule religion chrétienne est proportionnée à tous, étant mêlée d'extérieur et d'intérieur. Elle élève le peuple à l'intérieur, et abaisse les superbes à l'extérieur, et n'est pas parfaite sans les deux, car il faut que le peuple entende l'esprit de la lettre et que les habiles soumettent leur esprit à la lettre » (S 252).

Joseph, on le voit, n'est pas de ces superbes, mais du peuple qui s'élève de l'extérieur à l'intérieur, jusqu'à pénétrer l'esprit de la lettre, sans abolir la lettre, mais en s'y conformant au contraire. C'est ce dont nous avertit le second trait de son obéissance, rapporté par saint Luc, quand Joseph avec Marie soumettent leur enfant aux rites de la Loi le concernant.

Il sait son enfant Fils de Dieu, et il le présente à Dieu comme tout premier né. Il a dans sa maison l'Instituteur éternel de la Loi extérieure donnée dans le temps. Or, il l'assujettit

lui-même à cette Loi. Il offre à Dieu visiblement dans le Temple fait de mains d'hommes l'enfant qui, dès sa conception, s'offre soi-même à Dieu dans le Temple de son corps formé par Dieu. Il convenait que ce mystère tout intérieur soit manifesté à l'extérieur pour que, depuis cet extérieur, nous soyons admis nous-mêmes au partage du mystère intérieur de Jésus ; car, écrit Pascal au verset qui suit celui qu'il consacre à saint Joseph, « Les pénitences extérieures disposent à l'intérieur, comme les humiliations à l'humilité ». L'Époux de Marie est témoin d'un mystère dont il est le ministre.